

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Titre : Actions en faveur des espèces emblématiques – cas du lynx

N° action : 17

Référence aux critères de la grille d'évaluation :

- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 1.2 Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.6. Partenariat scientifique

Description de l'action :

Cette fiche est en lien avec les fiches 2, 3,6,7,10 et 23.

- Contexte :

Le lynx a fait son retour dans la vallée de la Semois. En tant que grand prédateur, son rôle est important dans les écosystèmes et la chaîne trophique¹. Hélas, au vu de ses capacités de dispersion limitée² (notamment celles des femelles), il est peu probable qu'une population viable voie le jour dans les années à venir. Il est donc nécessaire de mettre en place des actions pour aider à un retour durable du plus grand félin européen (restauration de l'habitat, connectivité, acceptation, translocation etc.). Le lynx est une espèce nécessitant un très large habitat, il est alors nécessaire que les massifs forestiers soient connectés entre eux. Une récente étude³ établit que la Wallonie et ses régions limitrophes peuvent accueillir une population viable de lynx (estimation médiane 75 adultes). De plus, la vallée de la Semois fait partie d'un ensemble d'habitats potentiels de très bonne qualité pour l'espèce.

Ce félin peut être considéré comme une espèce parapluie pour travailler à la défragmentation des paysages, aider le lynx, c'est aussi aider une kyrielle d'espèces ! Le Parc souhaite devenir un leader régional voire international dans la protection de cette espèce.

- Objectifs :

L'objectif principal est de mettre en place les actions nécessaires pour un retour durable du lynx dans la vallée de la Semois et les régions limitrophes. Trois sous-objectifs sont identifiés :

1. Améliorer les connaissances : en Wallonie, les connaissances à propos du lynx sont encore limitées, il est donc nécessaire d'étudier différents éléments liés à cette espèce pour savoir comment agir au mieux pour l'aider :

- Comment restaurer l'habitat potentiel de l'espèce, là où c'est nécessaire ?

¹ Okarma, H., Jdrzejewski, W., Schmidt, et al. 1997. Predation of Eurasian lynx on roe deer and red deer in the Bia»owie»a Primeval Forest, Poland. Acta Theriol. 42: 203–224.

² Gajdárová, B., Belotti, E., Bufka, L. et al. 2021 Long-distance Eurasian lynx dispersal – a prospect for connecting native and reintroduced populations in Central Europe. Conserv Genet 22, 799–809.

³ Kümmerle T., Oeser J. Evaluating habitat suitability and connectivity for Eurasian Lynx (Lynx lynx) in Belgium and neighboring territories. Geography Department, Humboldt University Berlin

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

- Est-ce que la connectivité au sein de cet habitat potentiel est assez élevée ? Sinon, quelles actions mettre en œuvre ?

- Quelles actions mettre en œuvre pour améliorer la connectivité entre la vallée de la Semois les populations de lynx proches (Palatinat – Vosges) ?

- Quelle est l'image du lynx parmi les citoyens et parmi certains acteurs (chasseurs, forestiers, etc.) ? Est-ce que ces derniers sont prêts à contribuer à un retour durable de l'espèce ?

- Est-il nécessaire de renforcer la population de lynx par la translocation de nouveaux individus (notamment des femelles, dispersant moins loin que les mâles) ?

2. Échanger

- Le lynx est une espèce peu connue, il est donc essentiel d'échanger avec certaines parties prenantes et de communiquer vers les citoyens pour que chacun puisse comprendre les implications d'un retour durable de cette espèce.

- La mise en œuvre des actions identifiées par les études nécessite l'établissement de plusieurs partenariats à l'échelle locale, régionale et internationale avec différents acteurs comme le DNF, les représentants des chasseurs, les éleveurs.

- Le monde de la chasse est un acteur incontournable dans la mise en œuvre des différentes actions favorables au retour du lynx, c'est pourquoi une attention particulière sera portée aux collaborations envisagées dans ce projet

3. Restaurer

- Grâce aux résultats des études, nous pourrions mettre en place différentes actions en faveur de l'espèce. Certaines actions génériques pourraient être mises en place rapidement sans attendre d'étude, la littérature nous indiquant que l'espèce apprécie par exemple les zones de taillis, les lisières de qualité ou encore le réensauvagement des forêts de pentes (en lien avec la fiche 10).

- Méthodologie :

Nous travaillerons à deux échelles géographiques : une échelle locale dans les limites du Parc et une plus large, comprenant la Wallonie et les régions limitrophes, l'établissement d'une population viable de lynx nécessitera en effet des milliers de km² d'habitat. Au niveau local, le Parc et ses partenaires mettront en place des actions pour échanger et communiquer à propos de l'espèce et travailleront à l'amélioration de l'habitat. Au niveau régional et international, le parc mettra en œuvre les échanges nécessaires pour que des actions en faveur de l'espèce soient prises en dehors des limites du parc.

1. Détachement d'un chargé de mission.

2. Recherche et synthèse des connaissances existantes sur le lynx en Europe et plus particulièrement en Europe occidentale et en Belgique.

3. Organisation de différents événements pour rassembler les acteurs afin d'échanger sur l'avenir du lynx dans la région. Les grands prédateurs occupent une place importante dans l'imaginaire collectif, ce qui peut impacter les pratiques de certains acteurs. Il est donc important d'élaborer une approche inclusive. Le parc organisera notamment un symposium sur l'avenir de l'espèce en Europe occidentale avec l'aide de scientifiques nationaux et internationaux.

4. Visite de projets similaires (e.g. Harz, Alpes Juliennes, Palatinat) avec les acteurs locaux et régionaux.

Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

5. Définition de cahiers des charges des études à mener pour combler le manque de connaissances. Sélection des bureaux d'études ou des universités pour la réalisation de ces recherches.

6. Continuation du monitoring de l'espèce existant dans la vallée de la Semois et extension de celui-ci à des zones où l'espèce est potentiellement présente.

7. Mise en place d'actions génériques pour améliorer l'habitat de l'espèce au sein du parc : favoriser le taillis sous-futaie, développer un réseau de réserves intégrales dans les forêts de pentes (en lien avec la FA 6 et la FA 8, restaurer l'étagement des lisières, développer des petites clairières au sein des massifs forestiers (en lien avec la FA 7) etc.

8. Mise en place d'actions visant la protection (adaptation de clôtures, chien de protection) de certains animaux d'élevage comme les moutons ou les chèvres que le lynx peut parfois attaquer.

9. Mise en place d'actions spécifiques recommandées par les études commanditées.

10. Échange avec les acteurs de la région wallonne et des régions limitrophes pour la mise en place d'actions génériques et spécifiques pour améliorer l'habitat et la connectivité à l'espèce.

11. Si cette action est recommandée par les scientifiques, renforcement de la population par la translocation de nouveaux individus.

- Localisation :

Le projet se déroulera à deux échelles :

- Dans les limites du Parc : communication, échange, restauration de l'habitat
- En région wallonne et dans les régions limitrophes : communication et échanges pour que les acteurs mettent eux aussi des actions en place en faveur du félin.

- Public(s) ciblé(s) :

- Les gestionnaires des forêts (DNF et privés) au sein et en dehors du parc,
- Les chasseurs et leurs représentants
- Les scientifiques (DEMNA, universités, bureaux d'étude)
- Les gestionnaires des voiries (connectivité)
- les éleveurs
- Les citoyens